



Le Ministre d'Etat

N° 0014 /MEMINADERPV/CAB/CHPH

03 JAN 2024

**AVIS AUX PLANTEURS ET USINIERS**  
**DE LA FILIERE PALMIER A HUILE**

**Objet :** Fixation des prix d'achat des régimes de palme et de l'huile de palme brute du mois de janvier 2024

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, porte à la connaissance des planteurs, usiniers et autres opérateurs de la filière Palmier à Huile, qu'en application des décisions issues de la séance de concertation du mardi 31 octobre 2023, les prix d'achat des régimes de palme et de l'huile de palme brute du mois de janvier 2024 sont arrêtés comme suit :

- Huile de palme brute : 530 000 Francs CFA la tonne ;
- Régime de palme : 65 000 Francs CFA la tonne.

Le Directeur Général du Conseil Hévéa-Palmier à Huile est chargé de l'application stricte de cette mesure.

Fait à Abidjan, le



**COPIES :**

- PRIMATURE
- MFB/CAB
- MCI/CAB
- DIRECTEUR GENERAL DU CONSEIL HEVEA-PALMIER A HUILE
- AIPH